

Jules Ferry... et

Le 31 janvier 1879, constatant que les trois pouvoirs — le tout nouveau président de la République Jules Grévy, successeur de Mac-Mahon démissionnaire, la majorité des députés et des sénateurs — étaient entre les mains des républicains, Gambetta, élu président de la Chambre, s'écria : « L'âge héroïque est clos ! »

Cette année 1879 devait consacrer également pour l'Ecole alsacienne la fin de l'âge héroïque et son président, Alphonse Parran, à l'assemblée générale des actionnaires réunie le 8 avril, pouvait tenir les propos suivants :

PARRAN : La première phase de la création et de l'organisation de l'Ecole a été traversée. Avec son personnel de professeurs désormais complet, avec le nombre toujours croissant de ses élèves, avec son budget à peu près en équilibre, l'Ecole alsacienne entre dans une seconde phase de son existence. »

■ LES DÉBUTS DE L'ÂGE HÉROÏQUE

« Les débuts de l'Ecole, raconte le premier directeur, Frédéric Rieder, ont été bien modestes.

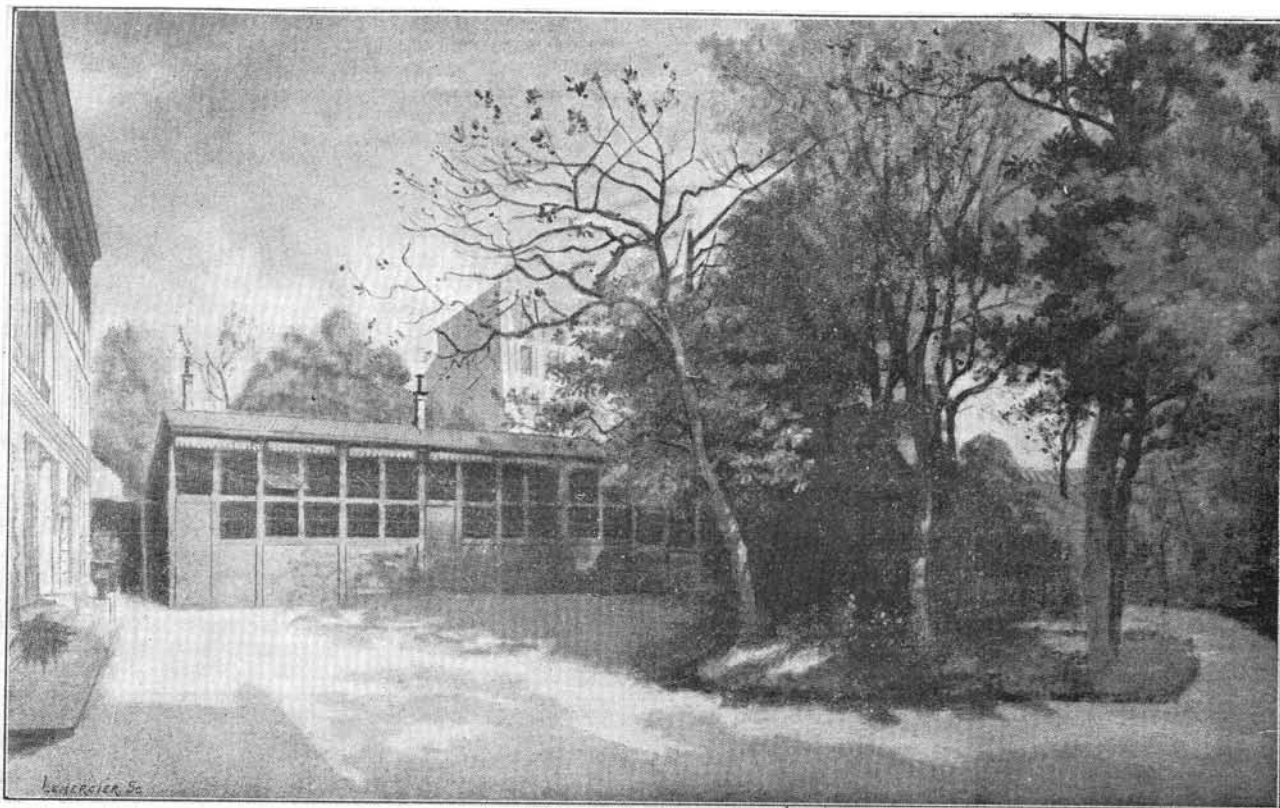
« On avait dû renoncer d'abord à un premier projet, inspiré à ses auteurs, pour la plupart Alsaciens, par un ardent patriotisme : après les malheurs de la guerre et l'annexion

de l'Alsace, quelques esprits généreux avaient songé à offrir aux familles alsaciennes un grand établissement où elles pussent placer leurs enfants et leur faire donner une éducation française conforme à leurs vues. Conçu dans des proportions trop vastes, ce projet n'a pas pu se réaliser.



1873 : au 36 rue des Ecoles.

l'École alsacienne



1874 : l'embryon de l'Ecole alsacienne, 3 avenue Vavin (86 rue d'Assas).

Quelques pères de famille se sont réunis alors et ont établi pour un petit nombre d'enfants de huit à onze ans une petite classe où, dès le début, a été appliqué le principe fondamental de l'Ecole alsacienne, qui était de substituer une forte et intelligente instruction primaire à l'étude du latin dans les classes élémentaires. Sous la direction d'un maître habile et dévoué, M. Bräunig, cette institution a prospéré, et bientôt l'âge et le degré d'avancement des élèves l'ont amenée à se transformer en institution d'enseignement secondaire.

C'est alors qu'a été fondée, avec de nouveaux moyens d'action, mais dans des proportions encore modestes, l'Ecole alsacienne, dont le premier siège a été ce coin ombré de l'avenue Vavin, qu'un publiciste bien connu, grand ami de notre Ecole, appelait « une oasis de verdure ».

Le choix du directeur, ancien élève de l'Ecole normale, vieil universitaire, que l'annexion seule avait pu chasser de son poste à Strasbourg, indiquait clairement que, tout en adoptant les idées assez avancées que lui avait inspirées une longue expérience de l'enseignement secondaire, on n'entendait pas se séparer radicalement de la tradition de l'Université, moins encore entrer en lutte avec elle.

Le jour de l'ouverture de l'Ecole, le 3 octobre 1874, 18 élèves seulement s'étaient présentés. Au mois de décembre,

il y en avait déjà près de cinquante, répartis entre deux sections, la section classique et la section élémentaire.

Les enfants de sept à onze ans y recevaient une forte instruction primaire, quelques-uns de douze à quatorze ans, les premiers principes de l'enseignement classique.

L'ensemble des travaux de l'Ecole était placé sous le patronage d'un Comité d'études, où brillaient les noms les plus illustres dans toutes les carrières libérales.

Les années suivantes, le chiffre des élèves montait successivement à 80, à 120, à 190.

Une classe nouvelle était ajoutée chaque année à la section classique, d'abord la 3^e, puis la 2^e, la Rhétorique et enfin la Philosophie.

Des succès satisfaisants au baccalauréat venaient bientôt nous encourager ; nous avions d'abord 5 candidats reçus sur 6, puis 11 sur 12, et enfin, 18 sur 22.

Nous prouvions ainsi aux familles et à nous-mêmes que, tout en suivant une méthode originale, qui ne menait pas directement aux examens, tels qu'ils étaient constitués avant les dernières réformes, nous n'avions pas fait fausse route, puisque la préparation générale qu'avaient reçue nos élèves leur avait suffi pour réussir et que plusieurs d'entre

eux avaient même mérité la distinction assez rare d'une lettre de félicitation de la Faculté.

En même temps que notre enseignement se développait, nos locaux devenaient trop étroits. Dès l'année 1876, il avait fallu séparer les deux sections et loger la section classique dans la belle propriété du 92 rue d'Assas. »

Peut-on imaginer l'effet de bombe sur les hôtes de ces lieux quand parvint la nouvelle que Jules Ferry lui-même avait résolu de rendre visite à l'Ecole alsacienne ?

■ UN ACTIONNAIRE NOMMÉ WADDINGTON

Parmi les premiers actionnaires dont les fondateurs de l'Ecole avaient suscité l'adhésion se trouvait William Waddington, personnalité de premier plan, qui avait notamment participé à la création de l'Ecole des Hautes Etudes, où enseignaient plusieurs des fondateurs.

Fils d'un industriel anglais établi en France, Waddington était né en 1826, s'était fait naturaliser français et avait acquis la notoriété comme archéologue, au terme de missions effectuées au Proche-Orient. Il avait été appelé à siéger à l'Institut alors qu'il n'avait pas 40 ans.

Il s'était lancé dans la politique après la guerre et avait été élu en 1871 député du centre gauche à l'Assemblée de Versailles. Il allait faire partie du premier gouvernement de Mac-Mahon, « vice-présidé » par le duc de Broglie, dans lequel il retrouvait son confrère en archéologie Baulé, nommé

ministre de l'Intérieur. Il se voyait confier l'Instruction publique.

C'était en mai 1873 — c'est-à-dire au début de l'histoire de l'Ecole alsacienne — et le cabinet résista une année jusqu'en mai 1874.

Devenu sénateur en 1876, Waddington va revenir au gouvernement en 1877, à l'occasion de la « crise du 16 mai ». En effet, Mac-Mahon a « démissionné » son président du Conseil, Jules Simon, et chargé de nouveau de Broglie de former le cabinet ; de Broglie rappelle Waddington à l'Instruction publique. Il s'agit notoirement, comme pour le précédent de 1873, d'un ministère d'« ordre moral », destiné à faire pièce au radicalisme montant. Ce cabinet tient sept mois. En décembre, Dufaure succède à de Broglie, mais garde Waddington, cette fois aux Affaires étrangères, poste capital.



1876 : La section classique au 92 rue d'Assas.



C'est ainsi qu'un Anglais (naturalisé) va représenter la France au congrès de Berlin, réuni pour étudier les épineux problèmes balkaniques, et s'entendre conseiller par l'ambassadeur britannique, lord Salisbury (sans doute parce que l'Angleterre venait de s'installer inopinément à Chypre) de lorgner du côté de la Tunisie... Mais ni Dufaure ni Mac-Mahon, absorbés par les événements intérieurs, ne manifestèrent de goût pour cette aventure (qui n'allait intéresser la France que deux ans plus tard).

Depuis son élection en mai 1873, Mac-Mahon a eu affaire à un chassé-croisé d'influences irréductibles, concrétisées par la co-existence non pacifique d'une Chambre des députés républicaine et d'un Sénat très conservateur. Monarchistes catholiques et radicaux francs-maçons ne cessent de s'affronter. La constitution votée en 1875 est un compromis (qui devait avoir la vie dure, puisqu'il allait se prolonger durant soixante-cinq ans !). Les campagnes électorales sont l'occasion de heurts passionnés verbaux et matériels. « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »... « Il faudra se soumettre ou se démettre ! » tonne Gambetta à travers le pays.

Le maréchal se démettra le 30 janvier 1877 et le jour-même lui succède Jules Grévy.

On s'attend à ce que le nouveau président appelle à la direction du gouvernement le leader de l'opposition, Gambetta, qui a été élu, le 31, président de la Chambre. Il n'en est rien. Le prestige de Gambetta risque de porter ombrage à celui du chef de l'Etat, Grévy préfère se tourner vers un homme considéré, mais sans éclat excessif. Il choisit le ministre des Affaires étrangères du précédent gouvernement, William Waddington, dont il n'aura pas à redouter le tempérament, « gris-perle, disait-on, comme son pantalon » !

L'opposition parle immédiatement de « replâtrage » du dernier cabinet. Et cependant, Waddington va faire appel, pour gérer le si épineux « département des âmes », l'Instruction publique, et cela en contradiction flagrante avec les plus for-

tes pressions issues de l'ordre moral, à un zélé passionné de la république, libre penseur, franc-maçon et certes anti-clérical notoire, mais dont il sait qu'il pourra être l'homme d'Etat apte à doter la nation d'une véritable charte de l'éducation : Jules Ferry.

C'est sous la présidence de Waddington que Ferry déposera, le 15 mars, deux projets de loi visant à démanteler la « citadelle cléricale » élevée par la loi Falloux de 1850, et qui vont provoquer une immédiate levée de boucliers dans les milieux conservateurs : les membres du clergé sont exclus du Conseil supérieur de l'Instruction publique ; les universités d'Etat se voient restituer le monopole de la collation des grades universitaires. L'article 7 de ce dernier projet vise spécialement la toute-puissante Compagnie de Jésus : « Nul n'est admis à diriger un établissement d'enseignement public ou privé de quelque sorte qu'il soit, ni à y donner l'enseignement s'il appartient à une congrégation non autorisée. » Et il est prévu qu'aucun jésuite ne recevra cette autorisation.

Les séances de la Chambre tournent en autant de pugilats. Le battant de la clochette du président Gambetta traverse les airs ; peu s'en faut que son œil de verre ne suive la même trajectoire.

Le 10 juillet, l'article 7 est finalement adopté par les députés. Il respecte la liberté de l'enseignement, reconnaît la possibilité d'existence d'un enseignement privé, mais établit définitivement la laïcité de l'enseignement public français.

Le cabinet Waddington fera place quelques mois plus tard à un cabinet Freycinet. Lorsque Jules Ferry, en 1881, sera appelé à former lui-même le gouvernement, il montrera qu'il n'a pas oublié le rapport de Waddington concernant la Tunisie. Et quand il constituera son second ministère en 1883, il aura à cœur de faire nommer ce personnage discret, honnête et sérieux comme ambassadeur de la République française dans la patrie de sa famille, à Londres. Il y demeurera jusqu'en 1893 (il mourra en 1894).

■ LA VISITE EXTRAORDINAIRE

Un établissement privé non confessionnel mais en même temps non subversif, qui prétendait mettre en œuvre tant de réformes prônées par les plus sérieux détracteurs du système universitaire en vigueur, c'était bien pour Waddington, ministre de l'Instruction publique, un pertinent objet de curiosité : « L'Ecole alsacienne, écrivait Francisque Sarcey dès 1875, est le lycée modèle de l'Université de demain ». Tant d'éminents savants portant témoignage de l'exemplarité de cette jeune Ecole alsacienne, on conçoit que Waddington président ait parlé de cette expérience, à laquelle il s'honorait de participer par un apport financier, au Vosgien Ferry et ait ainsi convaincu son ministre d'aller s'informer sur le terrain.

Ferry se présenta donc à la petite porte du 92 rue d'Assas, entouré des principaux directeurs de son ministère. Le sous-directeur de la section classique, Edouard Marty, eut l'honneur de recevoir la brillante délégation et de la conduire au cabinet du directeur.

« Aucune manifestation ne les attendait, a raconté Marty. Ainsi l'avait désiré notre visiteur ; il tenait à nous voir dans notre vie de tous les jours. Avec la plus grande cordialité,

il vint s'asseoir dans chacune de nos classes, écoutant les professeurs et interrogeant lui-même les élèves.

Tel ancien élève se rappelle que dans la cour un grand monsieur le saisit familièrement, lui, petit dixième, le plaça sur le perron, le fit causer en bon papa et lui demanda de réciter ce qu'il savait le mieux. Ce visiteur était Jules Ferry.

Il nous accorda les éloges les plus flatteurs et il voulut bien dire à notre directeur, à quelque temps de là, qu'il avait beaucoup puisé chez nous pour le régime nouveau qu'il voulait établir dans l'Université. »

« Ce qui a particulièrement intéressé le ministre, note Rieder, ce sont les explications latines de nos élèves de Cinquième et de Quatrième ; il y a vu la preuve qu'il est possible d'arriver à l'intelligence du latin sans qu'il soit nécessaire d'en commencer l'étude aussi tôt que l'exige la tradition universitaire. C'est là une observation importante et qui ne sera sans doute pas sans influence sur les résolutions qui vont être prises en vue de la réforme de l'enseignement secondaire ».

La visite du ministre déclencha toute une série d'enquêtes « officielles et minutieuses » provoquées par l'inspection académique. L'inspecteur d'académie, pendant une semaine, va se présenter tous les jours à l'Ecole. « Il nous a exprimé à plusieurs reprises sa satisfaction et nous avons tout lieu de croire que plus d'une observation faite chez nous pourra devenir le germe d'une utile réforme à introduire dans les programmes officiels. » L'inspecteur avait tout particulièrement porté son attention sur l'enseignement élémentaire.

De son côté, la Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire chargeait deux de ses membres de s'informer de la manière dont l'Ecole alsacienne traitait les sciences naturelles, et les deux émissaires suivirent le cursus complet de cette discipline, des plus petites classes jusqu'à la dernière. « Les résultats obtenus, constate Rieder, ont paru satisfaire les deux délégués et sur ce point encore l'expérience faite chez nous pourra fournir d'utiles indications ».

Le fait est que la SEQES allait nommer Rieder membre de son conseil d'administration et lui donner ainsi l'occasion « de fournir des renseignements sur la solution pratique tentée à l'Ecole alsacienne de la plupart des questions soumises à la discussion des différents groupes entre lesquels s'est partagée la Société. »

La question scolaire, liée intimement aux problèmes politique et religieux, n'a cessé de prendre une place de plus en plus considérable parmi les préoccupations des Français. La presse, qui lui consacre de larges colonnes, a découvert l'Ecole alsacienne ; son nom « se trouve cité dans la plupart des articles de journaux qui traitent des questions pédagogiques actuellement à l'ordre du jour ».

Surtout lorsque Ferry, à la tribune du Sénat, se plaît à « rendre à l'Ecole alsacienne un éclatant témoignage » et qu'il confirme sa satisfaction en élevant Rieder au grade de chevalier de la Légion d'honneur, — « distinction, déclare le rougissant légionnaire, qui s'adressait sans doute à l'Ecole plutôt qu'à la personne du directeur ».

■ LA CONSÉCRATION PAR LA RÉFORME FERRY

Jules Ferry a conservé le ministère de l'Instruction publique dans le cabinet Freycinet qui succède à Waddington (« replâtrage d'un replâtrage », a-t-on ironisé) ; neuf mois plus tard, il devient lui-même président du Conseil mais, pour parachever l'œuvre scolaire, il s'attribue le portefeuille de l'Instruction publique. Après un court intermède de gouvernement Gambetta (deux mois, de novembre 1881 à janvier 1882), le voici derechef (pour sept mois) au même département dans un nouveau cabinet Freycinet. A Freycinet succède Duclerc puis Fallières — éclipse de six mois — et c'est en février 1883 un second ministère Ferry, qui — ô miracle ! — durera vingt-cinq mois, sur lesquels Ferry en passera six à l'Instruction publique. Ce qui fait qu'entre 1879 et 1885, il aura consacré quelque cinquante mois à ce ministère, donc à la réforme universitaire.

L'essentiel de la réforme, outre la laïcité de l'enseignement d'Etat (à l'enseignement religieux, que professaient jusque-là à l'intérieur de l'emploi du temps tous les maîtres publics et privés, croyants ou non, était substitué dans les écoles publiques un enseignement « civique et moral », la journée du jeudi étant libérée pour permettre, à l'extérieur de l'école et sans obligation, l'instruction religieuse), c'était la gratuité de l'enseignement primaire à l'école publique (16 juin 1881) et le caractère obligatoire des études primaires (1882).

Quant à la rénovation des programmes et des méthodes, Rieder pouvait à bon droit observer, le 25 juillet 1880, devant son conseil d'administration et son Comité d'études réunis :

« Aujourd'hui nos efforts ont reçu la consécration la plus haute. Les recherches des esprits les plus éminents qui puissent s'occuper de ces matières, la discussion approfondie entre les juges les plus compétents ont amené l'introduction dans l'Université de méthodes et de programmes tout à fait analogues aux nôtres. Vous pouvez donc vous dire, Messieurs, que vous avez atteint le but généreux et désintéressé que vous aviez en vue en fondant l'Ecole alsacienne. Vous avez préparé la diffusion et l'adoption pour tous des idées qui ont présidé à son établissement. »



■ L'ÉCOLE ALSACIENNE CHEZ ELLE

Or, constate Rieder, « la place dont nous disposions dans les deux locaux de la rue d'Assas était devenue tout à fait insuffisante. Plusieurs enseignements particulièrement importants surtout dans notre système moderne, ne pouvaient plus se donner d'une manière satisfaisante. Le dessin était mal installé, et cela au moment où un artiste d'une haute valeur, M. Hirsch, que son zèle pour son art a transformé en un professeur convaincu, venait nous apporter, pour renouveler cet important enseignement, le concours d'un dévouement sans bornes et d'une rare autorité ; pour la gymnastique, il fallait traverser les rues et se rendre dans un gymnase qui ne nous appartenait pas. L'enseignement des sciences physiques et naturelles ne pouvait se faire qu'à l'aide de prodiges d'habileté et de dévouement de la part des professeurs.

Il fallait donc pourvoir à tous ces services et assurer en même temps le fonctionnement normal et complet de toutes les classes.

La nécessité d'une construction nouvelle s'imposait impérieusement. »

Moins de 200 élèves ; une trésorerie d'une extrême fragilité. Et avec cela, une matière à préoccupation quant à l'avenir immédiat, en contradiction absolue avec ces soucis : « les locaux exigus de la section classique deviennent un sujet d'inquiétude très grave. » C'est le point que le directeur a fait inscrire à l'ordre du jour du conseil d'administration du 25 mars 1879. Le bail du 92 rue d'Assas a été conclu pour cinq ans : il s'achève donc en 1881 ; or les besoins d'extension des locaux sont imminents.

Assurer le développement souhaité du nombre d'élèves passe par la possibilité de les accueillir ; mais la situation financière permettra-t-elle de faire face d'une façon ou d'une autre à cette échéance ? Après un long débat, le conseil charge une commission d'étudier la question au fond et de faire une proposition à la séance du 17 juin.

A l'importante séance du 17 juin assistent, outre la direction, onze administrateurs : Auburtin, A. et Ch. de Billy, de Clermont, Espagne, Friedel, Gautier, Gruner, Jackson, Lauth et Parran qui préside. Gérardin, empêché, s'est fait excuser ; Monod, souffrant depuis quelques mois, ne reprendra ses activités qu'après les vacances ; Engel-Dollfus, industriel en Alsace, peut rarement se rendre aux convocations.

Rapporteur de la commission *ad hoc*, M^e Espagne donne lecture du texte qu'il a rédigé en accord avec ses collègues. La commission a envisagé l'achat du 92, tel qu'il était proposé par son propriétaire à l'expiration du bail de cinq ans. Mais elle a délibérément choisi de proposer une voie plus conforme à l'intérêt de l'Ecole. Elle conclut en effet au transfert pur et simple des deux sections sur un terrain que la Société achèterait et sur lequel on construirait. Car cet espace existe, dans le quartier même, à quelques pas de l'Ecole actuelle.

Il s'agit en l'occurrence d'un terrain « à usage de chantier » situé au 109 rue Notre-Dame-des-Champs, la rue parallèle à la rue d'Assas. L'entrepreneur qui en est propriétaire est prêt à le céder. Sa superficie est de 2 942 mètres carrés.

La commission conclut également à l'acquisition de la propriété jouxtant au Nord ledit terrain et sise au 128 rue d'Assas, — d'une superficie de 640 mètres carrés. De la sorte, l'Ecole alsacienne bénéficierait de deux entrées, une sur chaque rue, chaque entrée pouvant être affectée à l'une des deux sections.

Estimation du coût : 175 000 F pour la rue Notre-Dame-des-Champs ; 160 000 F pour la rue d'Assas ; 425 000 F pour la construction (y compris la consolidation du sous-sol, utilisé comme carrière depuis l'époque gallo-romaine) ; 100 000 F pour l'installation et les imprévus. Total : 860 000 F (1).

La commission a déjà calculé qu'en supprimant les loyers actuels Vavin et 92 et en comptant sur un accroissement de 40 élèves (alors que les prévisions de l'architecte permettent d'envisager un effectif supplémentaire de 90 élèves), le budget serait équilibré. En outre, les locaux à construire pourraient accueillir trente pensionnaires.

(1) On multipliera par 10 pour estimer le coût en francs actuels.

LAUTH : J'aimerais que l'on s'assurât bien qu'il n'y aurait pas un moyen d'obtenir pour le 92 rue d'Assas un bail nouveau ou un prolongement du bail actuel. Car s'il était possible de rester sur place au moins provisoirement, je préférerais ajourner l'époque des constructions.

FRIEDEL : Je reconnais que c'est un point de vue que j'ai défendu.

RIEDER : Je peux faire une démarche dans ce sens auprès du propriétaire.

LAUTH : L'accroissement moyen du nombre d'élèves par an est loin d'être assuré...

RIEDER : On peut espérer, dans de bonnes conditions d'installation, atteindre les 40 indiqués par le rapporteur.

ESPAGNE : L'installation définitive attirera certainement un nombre d'élèves plus important, les familles pouvant avoir davantage confiance dans l'avenir de l'institution.

RIEDER : Supposons par ailleurs que le propriétaire du 92 reste sur la position que nous connaissons et souhaite vendre...

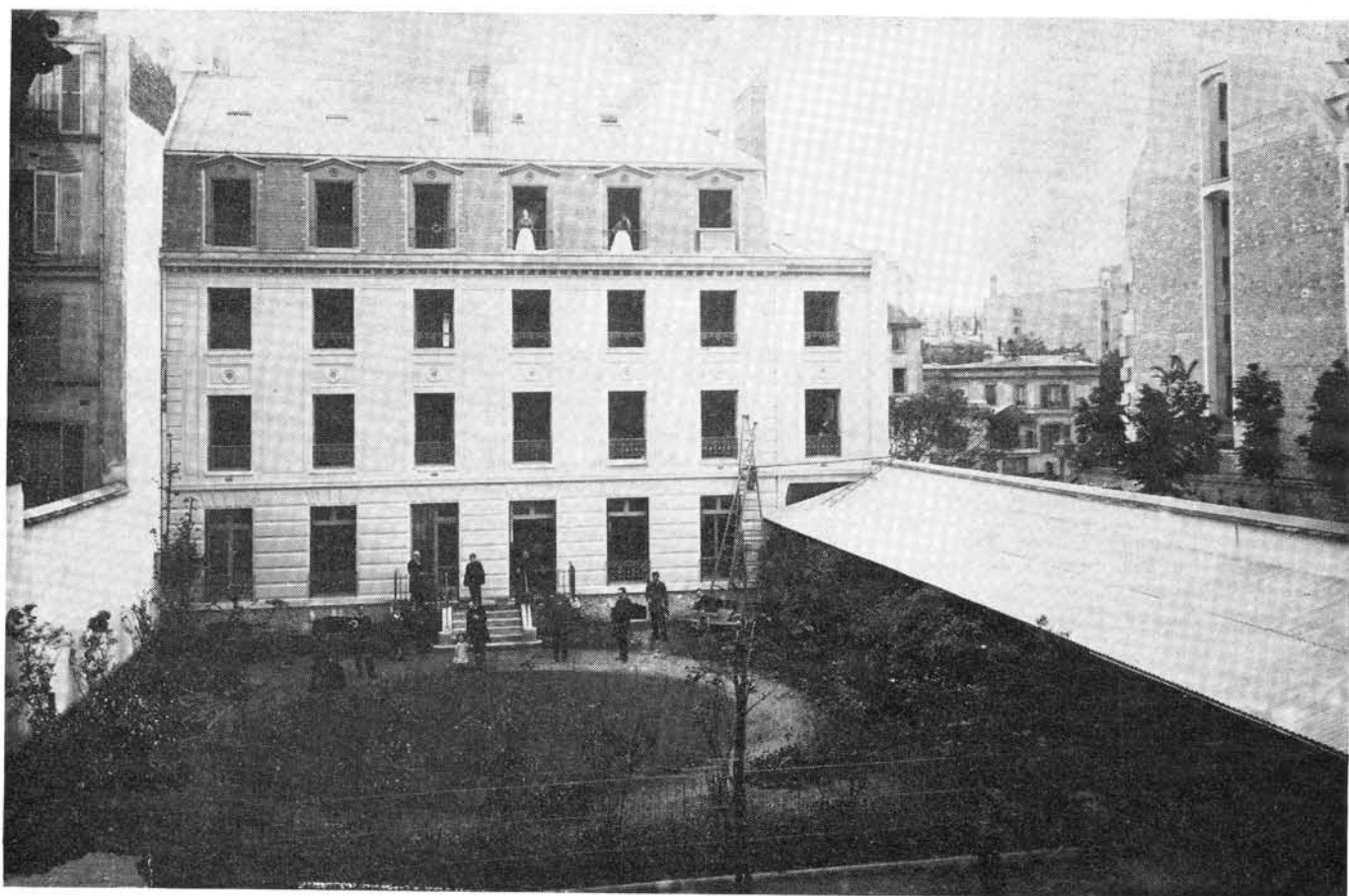
ESPAGNE : Il a fixé son prix à 300 000 F. Sommes-nous disposés — et cela serait-il raisonnable et utile, à long terme — à acquérir ce terrain-là ?

LAUTH : Je redis que personnellement j'aurais mieux aimé attendre. Mais il est certain que si l'on ne peut pas rester en location au-delà de 1881, il ne faudrait pas laisser échapper sans mûre réflexion le seul terrain que la commission ait trouvé dans ce quartier et qui paraît effectivement convenir à nos besoins.

JACKSON : Je me rallie volontiers à la solution de la commission. Je me demande simplement si l'acquisition supplémentaire du 128 rue d'Assas est nécessaire. Une seconde entrée pour l'Ecole est-elle bien indispensable ?

RIEDER : Il y a des motifs de caractère à la fois moral et matériel qui nous font une réelle obligation de séparer les deux sections et d'assurer à chacune une entrée particulière.

« Plus personne, selon la formule, ne demandant la parole », le président résume les différentes interventions et conclut :



Le bâtiment du 109 rue Notre-Dame-des-Champs en 1881.

PARRAN : Il ressort de vos communications et interventions que la solution proposée par la commission est la seule raisonnable, la seule acceptable. Je suis même très heureux qu'un terrain aussi avantageux se trouve si près des installations actuelles de l'Ecole. Je mets donc aux voix la proposition suivante : Si le bail du 92 ne peut être prorogé, êtes-vous favorables à l'acquisition du terrain de la rue Notre-Dame-des-Champs ?

Comme un seul homme, les dix administrateurs auxquels se joint le président lèvent la main.

PARRAN : Oui, à l'unanimité. Deuxième question : Si nous pouvons obtenir une prolongation du bail au 92, devons-nous envisager tout de même d'acquérir le terrain de la rue Notre-Dame-des-Champs ?

ESPAGNE : Si le terrain reste disponible à l'achat lorsque nous nous déciderons — rien n'est moins sûr — n'oublions pas qu'il aura augmenté de prix.

PARRAN : Je mets aux voix.

Les membres de la commission lèvent la main. Ils sont suivis par leur collègues.

PARRAN : Oui, à l'unanimité. Troisième question : Si nous pouvons obtenir la vente du passage rue d'Assas au 128, devons-nous conclure également cet achat ?

Les mains se lèvent.

PARRAN : Oui, à l'unanimité. Messieurs, je vous remercie. Il sourit, et c'est une réaction dont il n'abuse pas. Il ajoute : Si les finances suivent, l'Ecole alsacienne est fondée définitivement.

■ LES BATIMENTS AUBURTIN (1)

« L'Ecole alsacienne est l'une des rares constructions scolaires, exécutées aujourd'hui, qui soit en conformité avec les prescriptions nouvelles... Nous ne pouvons que féliciter l'architecte... qui, l'un des premiers, a su appliquer à une construction scolaire les idées nouvelles, éminemment progressistes, qui jusqu'alors étaient à peu près restées dans le domaine théorique. »

C'est en ces termes qu'en 1881 le chroniqueur présente l'Ecole, dans un court texte accompagnant la publication du projet d'E. Auburtin dans l'Encyclopédie d'Architecture. La valeur d'exemple accordée au projet est d'ailleurs confirmée par deux autres publications, et par une seconde médaille obtenue lors du Salon d'Architecture de 1883. Un tel intérêt suscité par une réalisation somme toute assez modeste, due de surcroît à une initiative privée, paraît moins étonnant si l'on sait qu'elle offre une des premières applications des mesures prises dans l'Arrêté ministériel du 17 juin 1880 qui réglemente la construction des écoles, et marque une étape décisive dans le processus de normalisation de l'espace scolaire.

La normalisation s'appuie sur une forme typologique simple (la cour associée au bâtiment à coursive latérale) dont elle limite les développements possibles, et qu'elle déploie dans l'espace sur un mode où n'entrent en ligne de compte que des critères fonctionnalistes ou hygiénistes posés, a priori, comme facteurs structurants de l'espace. L'école est dès lors conçue comme un système spatial clos, détaché de tout contexte social et historique. Il ne reste plus qu'à en régler l'échafaudage conceptuel, réduit, au préalable, à l'assemblage mécaniste de fragments d'espace dont les relations autres que fonctionnelles ont été occultées. Parce qu'il se construit à partir d'un chiffrage de la gestuelle, ce processus garantit sa légitimité et affirme sa modernité.

A l'Ecole alsacienne, le type est donc respecté : la norme est appliquée tant au plan dimensionnel que sur les questions de l'éclairage et de l'orientation. Si c'est surtout par cette conformité que le projet retient l'attention, on n'en oublie pas pour autant ce qui le caractérise en propre : *« Dans son projet, M. Auburtin a montré ses talents de dessinateur et de constructeur. Il a tiré un excellent parti du terrain qui lui était assigné et, sans luxe inutile — trop sou-*

vent excessif d'autre part —, il a su, par l'emploi judicieux et sage de matériaux très simples et par conséquent peu coûteux, donner à son école le caractère qui convient à ce genre d'établissement public ».

Quel que soit le sens donné ici au mot « caractère », une chose est sûre : l'Ecole ne disposait que d'un modeste budget. Auburtin aura à s'accommoder d'un terrain enserré au cœur d'un îlot, raccordé de part et d'autre aux rues avoisinantes par d'étroites parcelles occupées par deux immeubles d'habitation que l'on décide de conserver. L'intervention de l'architecte se limite à pourvoir leurs entrées de discrètes loges de gardien. Sur la rue donc, aucun marquage particulier de l'Ecole, si ce n'est une plaque au-dessus des porches dont l'encadrement semble avoir été redessiné pour la circonstance. Les courettes arrière sont transformées en jardins d'agrément à l'usage des services administratifs et des logements de fonction qu'abritent désormais les deux immeubles, articulés aux nouvelles constructions par un passage couvert traversant l'Ecole de part en part. Adossé au mur mitoyen, ce passage change de statut dans la séquence qu'il développe : quand il longe les cours, il sert de préau couvert ; quand il traverse les bâtiments qui s'y rattachent, il devient vestibule. Par une chicane, il dégage l'entrée du gymnase et marque l'articulation entre les deux sections de l'Ecole : élémentaire et classique. C'est bien une seule et même école que dessine Auburtin quand, au terme de deux cheminements identiques, il met les deux sections face à face dans une grande cour au cœur de l'îlot et au centre du projet. Malgré les irrégularités de la parcelle, le tracé du plan révèle autour d'un lieu central une composition très stricte, quasiment réversible, dont le caractère unitaire est renforcé par l'exacte répétition du mode d'intégration des édifices existants.

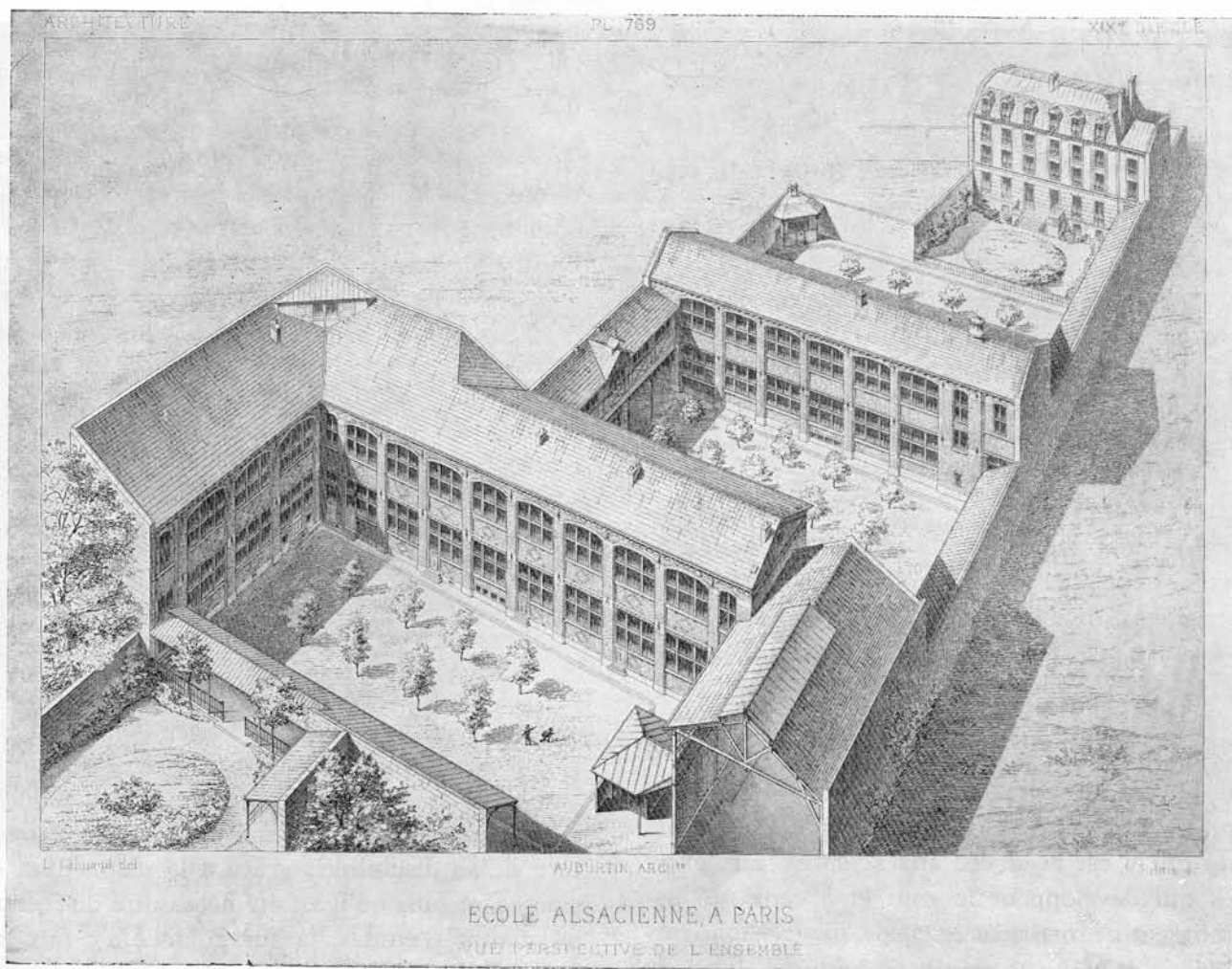
La cour centrale, c'est la nouvelle Ecole. Elle en porte les emblèmes, la cloche et l'horloge, accrochées à une légère galerie dont l'aspect tranche sur la rigueur des façades voisines qui se distinguent par l'expressionnisme technologique et fonctionnel qui préside à leur dessin :

— réunis au sommet par une arcature légère, les éléments porteurs sont dissociés par une forte saillie des remplissages plus minces ;

— l'articulation entre les étages est montrée : le linteau métallique, apparent, est surmonté par une frise, donnant l'épaisseur du plancher.

(1) Nous empruntons les passages cités à l'étude de Catherine Klotz et Patrick Weber « L'Ecole alsacienne, Emile Auburtin architecte », parue dans la Revue A.M.C. n° 44.

Les bâtiments Auburtin en 1881 (planche de l'Encyclopédie d'Architecture).



Les dispositions intérieures sont exprimées : grandes baies pour les salles de classe, petites ouvertures pour les couloirs. Une exception à ce principe pour la salle de sciences à double orientation, où l'architecte, pour homogénéiser sa façade, conserve de grandes baies côté couloir. Cet expressionnisme est cependant trompeur ; sa logique découle de l'emploi du plancher libre. Parce que cette technique n'avait pas d'usage réel ici, l'architecte lui a préféré une ossature mixte faite d'une poutraison métallique alternée de refends porteurs assurant une meilleure isolation entre les salles de classe. Ce manque de concordance entre façades et structure, masqué par l'emploi de faux sommiers en pierre au droit des refends, ne rend que plus significative la référence faite à l'architecture industrielle et à une innovation technologique érigée en symbole de modernité. L'usage du plancher libre va d'ailleurs se répandre dans la majorité des écoles construites à Paris à la fin du XIX^e siècle.

Ce qui échappe au discours normatif échappe aussi à la référence à l'espace industriel. La galerie avec son pan de bois et son clocheton, et, dans une moindre mesure, les façades du gymnase, renvoient au registre du pittoresque

qu'Auburtin maniait avec une certaine aisance dans les quelques projets que l'on retrouve de lui dans l'Encyclopédie d'Architecture : villas sur la côte normande, hôtel particulier à Paris. Faut-il voir dans cet éclectisme des sources la marque d'un certain recul par rapport à la norme et à ses effets, ou plutôt dans le recours aux façades industrielles une référence à sa rationalité ?

Dans la perspective qu'il nous montre, Auburtin donne de l'espace normé une représentation assez symptomatique dans laquelle il semble ne vouloir résumer son travail conceptuel qu'à une application scrupuleuse de la norme, par l'abstraction volontaire des conditions du projet ; là où précisément intervient sa compétence. Les bâtiments semblent flotter dans le vide. Seule une ombre portée indique la présence d'un sol extérieur. Absence de la ville dans cette vision idéale. Par un choix savant du point de fuite ainsi que de l'angle de vue, la découpe du terrain paraît voulue, maîtrisée. L'excroissance désaxée, trace de la formation du parcellaire est impitoyablement bannie du dessin : le gymnase est coupé pour masquer le retour du mur mitoyen. Fini d'un côté, ouvert de l'autre, ce dessin figure la reproductibilité infinie de l'espace normé.

l'inauguration (9 juin 1881)

■ COMPTE RENDU par F. RIEDER

Le 9 juin 1881, à une heure de l'après-midi, a eu lieu l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Ecole alsacienne.

Ces bâtiments, qui occupent un assez vaste espace entre la rue d'Assas et la rue Notre-Dame-des-Champs, ont été construits par M. Emile Auburtin, architecte, membre du conseil d'administration de l'Ecole. Ils présentent un aspect assez différent de celui des autres établissements d'instruction : cette différence résulte du système d'éducation adopté par l'Ecole alsacienne. Tout d'abord, l'absence de dortoirs avertit que l'internat proprement dit est inconnu dans la maison. D'autre part, un vaste amphithéâtre de sciences, un beau laboratoire de chimie pour les manipulations des élèves, un cabinet de physique et d'histoire naturelle, une bibliothèque d'un accès facile, une belle salle de dessin, un grand gymnase muni de tous ses agrès, montrent la place importante qui y est accordée aux sciences, aux exercices qui développent le goût et à ceux qui assouplissent et fortifient le corps.

Les bâtiments destinés aux cours sont séparés du bruit de la rue par deux maisons d'habitation accompagnées chacune d'un jardin. L'une occupe le n° 109 de la rue Notre-Dame-des-Champs, l'autre le n° 128 de la rue d'Assas. La première est destinée au directeur de l'Ecole et au sous-directeur de la section classique, la seconde au sous-directeur de l'Ecole.

C'est là que les élèves dont les parents habitent au loin, trouveront une chambre et une place au foyer familial ; c'est là également que les demi-pensionnaires viendront s'asseoir chaque jour à la table de famille. Ajoutons que les mêmes avantages existent chez un certain nombre de pro-

fesseurs qui habitent aux environs, dans des maisons louées par l'Ecole, et entourées aussi de jardins.

Trois cours de récréations sont séparées par deux corps de bâtiments occupés par les classes. L'un comprend la section élémentaire, le dessin, la bibliothèque et les sciences, l'autre la section classique. Un système complet d'abris couverts permet aux élèves de jouer en plein air, même par la pluie, et aux maîtres de circuler par tous les temps dans l'Ecole.

L'aspect général est gai et hospitalier. Les classes, vastes et hautes, possèdent à la fois de larges baies pour le passage de la lumière, des placards vitrés pour les livres et de grands espaces de paroi pleine pour les cartes et les mille objets qui peuvent servir à l'enseignement par les yeux. Ces avantages sont surtout appréciables pour les classes des plus jeunes enfants.

L'Ecole alsacienne, bien qu'installée dans des locaux plus vastes que les maisons dans lesquelles elle a vécu jusqu'ici, a tenu à conserver le caractère de sa discipline : grâce à la disposition des classes, et sans qu'il ait été nécessaire de recourir au maître d'études, la surveillance s'y fait facilement sans peser sur les élèves ; ils se sentent constamment sous les yeux de leurs maîtres sans être inquiétés ni persécutés.

La fête du 9 juin a présenté elle-même ce caractère de simplicité et de confiance mutuelle qui régnera toujours, nous l'espérons, à l'Ecole alsacienne. Les élèves des classes supérieures et tous les anciens élèves étaient venus se joindre à leurs professeurs pour faire à leurs parents et à leurs amis les honneurs de leur nouvelle maison.

La cour centrale, couverte d'une tente et décorée pour la circonstance, s'est vite remplie d'une assistance nombreuse et sympathique, et l'estrade, au-dessus de laquelle on remarquait les armes de

Le personnel de l'Ecole en 1881 :

ASSIS : MM. Labonne, Wagner, Godet, Braeunig, F. Rieder, Marty, Laurent, Saquet.

DEBOUT 1^{er} RANG : Vedel, Welsch, Grisier, Krebs, Brouillet, Bauer, Dax, Hirsch, Bourget, Legeard.

DERNIER RANG : Méhouas, Bémont, Saint-Etienne, Henriot, Hermann, Adam, Thierry, Van de Vander, M. Rieder, Fraizier, Delsahut, Mangin.



Strasbourg et de Metz, était occupée par les fondateurs et par un grand nombre d'amis de l'Ecole.

Nous citerons d'abord M. Paul Bert, qui avait bien voulu accepter la présidence de la solennité ; MM. Parran, président du conseil d'administration, et Rieder, directeur de l'Ecole. Auprès d'eux prenaient place MM. Dumont, directeur de l'enseignement supérieur ; Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire ; Fustel de Coulanges, directeur de l'Ecole normale supérieure ; Bréal, inspecteur général de l'enseignement supérieur ; l'amiral Mouchez, directeur de l'Observatoire ; MM. Maze et Duclaud, députés ; M. Engelhard, président du conseil municipal ; MM. Valabrègue et Fouineau, adjoints au maire du VI^e

arrondissement ; MM. Adolphe Wurtz, Charles Friedel, Fouqué, de l'Institut ; MM. Liès-Bodart, inspecteur général ; Cougny, inspecteur d'académie ; Dupaigne, inspecteur de l'enseignement primaire ; MM. Merlet, Ernest Lavis, Vidal de la Blache, Gabriel Monod, Darmesteter, Boutroux, Carrière, professeurs de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur ; Huschard, membre du conseil supérieur de l'Instruction publique ; MM. Lichtenberger, doyen de la faculté de théologie protestante ; Viguié, Bonet-Maury, Vernes, professeurs ; MM. Lauth, directeur de la manufacture de Sèvres ; Ruau, directeur de la Monnaie ; MM. Joseph Parrot, Armand Gautier, Edouard Grimaux, de la faculté de médecine ; M. Gérardin, de la faculté de droit ; M. Godart, di-



Alphonse Parran, premier Président de l'Ecole.

recteur de l'école Monge ; MM. Georges Masson, Cerf et Weill, Fischbacher, éditeurs ; MM. Jean-Paul Laurens, François Ehrmann, Gautherin, Paul Schützenberger, etc.

M. Parran, président du conseil d'administration, a d'abord pris la parole ; puis M. Rieder, directeur, a lu un exposé de la situation de l'Ecole, et enfin M. Paul Bert a prononcé le remarquable discours qu'on lira plus loin.

N'oublions pas l'excellente musique du 76^e de ligne, qui a donné un grand attrait à la fête.

Après la séance, on s'est dispersé dans les couloirs et les salles. Les élèves, petits et grands, se sont empressés de guider leurs parents et de leur faire visiter en détail la maison où se passera désormais leur existence d'écoliers.

■ ALLOCUTION D'ALPHONSE PARRAN

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter, au nom du Conseil, une cordiale bienvenue, à vous tous, amis de l'Ecole alsacienne qui avez répondu avec tant d'empressement à notre appel. Nous devons tout d'abord remercier M. le ministre de l'Instruction publique, qui, en nous accordant récemment des fonds pour créer des bourses, nous a donné un précieux témoignage de sa haute approbation.

Nous devons aussi remercier le Conseil municipal de Paris, dont le président a bien voulu, en prenant place à nos côtés, donner à l'Ecole une marque de bienveillance et d'estime.

Enfin nous devons de vifs remerciements aux écrivains de la presse libérale, qui, depuis le début de notre entreprise, n'ont cessé de nous prêter un concours énergique et dévoué ; nous leur devons la plus grande part des adhésions que les familles nous ont apportées, avant que l'Ecole eût pu se recommander par les résultats obtenus ; c'est également plaisir pour nous d'exprimer notre gratitude aux professeurs et aux savants de Paris qui ont bien voulu nous prêter le concours de leur expérience en entrant dans le conseil ou dans les Comités d'études de l'Ecole, et tout spécialement à M. Paul Bert, qui a suivi notre œuvre dès le début avec une sympathie dont il nous donne aujourd'hui un témoignage public, en acceptant la présidence de cette réunion.

■ RAPPORT DE FRÉDÉRIC RIEDER

DIRECTEUR DE L'ECOLE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En venant vous lire un court exposé que le conseil d'administration de l'Ecole alsacienne m'a demandé de vous présenter aujourd'hui, je vous prie de m'excuser si je retarde ainsi le plaisir que vous vous êtes promis d'entendre le savant illustre, l'éminent orateur, qui a bien voulu consentir à présider cette séance.

M. Paul Bert vous parlera sans doute des idées générales qui ont inspiré la fondation de l'Ecole alsacienne, du mouvement irrésistible des esprits qui, après avoir produit des tentatives d'initiative privée comme la nôtre, a fini par entraîner le corps entier de l'Université, sous la direction d'un Conseil supérieur, renouvelé et acquis au progrès, et d'un ministre énergique, décidé à faire réussir la grande œuvre de réforme qu'il a entreprise.

Pour moi, j'ai un devoir à remplir comme directeur de cette Ecole, dont vous nous faites l'honneur de célébrer aujourd'hui avec nous l'entrée dans ces nouveaux bâtiments, c'est-à-dire la fondation définitive. Je dois, en ce moment où nous affirmons notre existence devant une assemblée nombreuse et sympathique, remercier tous ceux qui nous ont prêté leur concours.

L'Ecole alsacienne, je tiens à le proclamer bien haut dans cette circonstance solennelle, est une entreprise essentiellement désintéressée. Les savants éminents, les grands industriels, tous les hommes de progrès qui l'ont créée n'ont jamais songé qu'au bien public. Les Alsaciens ou Lorrains, en particulier, qui comptent en grand nombre parmi nos fondateurs, avaient trop souffert de nos désastres, résultat de l'abaissement des caractères et des intelligences, pour ne pas être prêts à tous les sacrifices que pouvait exiger le relèvement de la patrie par l'instruction et l'éducation.

Aussi devons-nous la plus vive, la plus profonde reconnaissance à nos actionnaires d'abord, qui, à plusieurs reprises, ont répondu à notre appel, et n'ont recueilli jusqu'ici d'autre avantage que la satisfaction d'avoir créé une œuvre utile et généreuse.

Un si bon exemple a gagné les porteurs des obligations que nous avons été amenés à émettre pour construire les bâtiments que vous avez sous les yeux. Presque tous sont venus à nous en amis dévoués, pour soutenir nos efforts bien plus que pour profiter des avantages que nous leur offrons. Plusieurs même, chose assez rare en affaires financières, ont pu oublier que l'Ecole leur devait les intérêts de leurs obligations et se sont montrés surpris quand on les a forcés de les accepter.

Nous sommes prêts, d'ailleurs, à profiter de si bonnes dispositions pour l'amélioration et le développement de notre enseignement, pour notre bibliothèque, pour nos collections, et, avant tout, pour la fondation de bourses que nous puissions ajouter à celles que le ministère de l'Instruction publique a déjà eu la générosité de nous accorder. En ce moment même où je parle de sacrifices faits en faveur de l'Ecole alsacienne, j'apprends qu'un de nos plus chers compatriotes, un de nos plus importants éditeurs,

M. Fischbacher, nous promet pour notre bibliothèque le don précieux d'un exemplaire de chacun des ouvrages publiés par sa maison. Je le prie de recevoir ici nos plus chaleureux remerciements.

Mais ce ne sont pas seulement des ressources financières qui ont été mises à notre disposition par nos amis.

Parmi les savants éminents qui me font l'honneur de m'écouter, plusieurs nous ont prodigué leurs conseils, leurs directions et ce qu'ils ont de plus précieux, leur temps. Au nom de l'Ecole alsacienne qui leur a dû de marcher en tête de toutes les réformes, je ne puis leur exprimer avec assez de chaleur toute notre gratitude.

Les parents de nos élèves doivent être comptés, eux aussi, au nombre de nos meilleurs soutiens, et je suis heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de leur adresser mes remerciements. Ils nous ont donné leur confiance, ils ont compris que l'éducation est un devoir qui se partage entre la famille et l'Ecole, mais dont la plus grande part revient à la famille. Ils nous appuient de leur autorité auprès de leurs enfants et de leur influence dans le monde. Ce sont eux qui ont exercé en notre faveur la propagande la plus active ; c'est à eux que nous devons le progrès constant et sûr qui a fait de l'Ecole alsacienne ce qu'elle est aujourd'hui.

Je ne parle pas de nos professeurs ; ils ne me permettraient pas de leur adresser ici des éloges et des remerciements publics, tant le zèle et le dévouement leur semblent naturels. Ils se regardent tous comme associés actifs dans une œuvre commune et libre, et, de ce mouvement spontané qu'aucune autorité ne saurait provoquer, de la conscience qu'a chacun de son indépendance et de sa responsabilité, est née entre eux et nous cette solidarité affectueuse qui a toujours caractérisé notre personnel enseignant et a été, dès le début, une des causes les plus puissantes de notre succès.

Je serais ingrat si je n'adressais encore quelques mots d'amitié à nos élèves que je voudrais de plus en plus considérer aussi comme nos associés pour le bien et pour le progrès. Je leur dois d'autant plus ce témoignage public que dans l'intimité de notre vie journalière je ne leur tiens pas toujours un langage aussi flatteur. Je les accuse quelquefois d'être plus routiniers que nous, de préférer les chemins battus à la peine de s'en frayer de nouveaux, de ne demander qu'à en finir le plus vite possible avec leurs études.

Mais ce sont là des défauts dont nous ne corrigerons que lentement le grand nombre des élèves de nos écoles en France. L'Université, avec ses programmes nouveaux, avec la sanction plus large que donnera désormais aux études le baccalauréat réformé, achèvera avec nous, je l'espère, d'accomplir ce changement heureux.

En attendant, je me félicite de pouvoir affirmer que nos élèves ont compris, dans la limite que l'on peut attendre de leur âge, qu'en échange de la liberté plus grande que nous leur laissons, nous avons le droit de leur demander plus de raison, plus de respect d'eux-mêmes, un sentiment plus vif de leur propre responsabilité.

Avec tant d'éléments de force et de succès, il n'est pas étonnant que les progrès de l'Ecole alsacienne aient été aussi rapides.

Permettez-moi de résumer en quelques mots les réformes qui ont été accomplies chez nous, et que l'épreuve que nous en avons faite a fini par introduire dans le domaine public.



Nous avons commencé par reculer, hardiment, sans hésiter, l'étude du latin jusqu'en 6^e ; ce simple changement, si souvent réclamé sans que personne ait jamais osé le réaliser, a entraîné immédiatement tous les autres.

Tout un cycle de connaissances utiles et pratiques a pénétré aussitôt dans l'enseignement des jeunes enfants et est venu réveiller leur attention et leur intérêt qu'on laissait languir trop longtemps sur des exercices stériles de forme et d'analyse.

Les leçons de choses, l'enseignement élémentaire des sciences, l'usage familier du calcul, la pratique de l'allemand, la connaissance de l'histoire nationale jusqu'à l'époque contemporaine, la géographie apprise par la vue et la reproduction des cartes, l'étude approfondie de la langue maternelle, telles sont les matières qui se sont imposées comme d'elles-mêmes dans les petites classes. Elles y sont si naturellement à leur place que l'Université n'a pas pu faire autrement que de les introduire aussi dans ses programmes renouvelés.

Les études grecques et latines n'ont pas perdu pour cela leurs droits, consacrés par une si longue et si légitime tradition. Commencant plus tard, elles demandent à être menées avec une vigueur nouvelle. Elles conservent ainsi l'utilité incontestable qu'on leur a toujours reconnue, comme gymnastique de l'esprit, en même temps qu'elles conduisent à un but plus réel et plus attrayant, la lecture des auteurs et la connaissance des littératures.

Je passe rapidement sur les quelques questions d'organisation intérieure que je voudrais encore vous signaler : l'internat transformé en pensionnat de famille ; la discipline établie sans maîtres d'études, presque sans punitions ; le classement fondé sur l'ensemble des qualités intellectuelles et morales de l'élève, et non plus sur le hasard des compositions ; les examens hebdomadaires aboutissant à de sérieux examens de passage ; les excursions instructives du mardi ; les classes réduites à une durée d'une heure ou une heure et demie, et coupées par de courtes, mais fréquentes récréations. Je sens bien que ce n'est pas le moment de m'appesantir sur toutes les questions pédagogiques que soulève une entreprise comme l'Ecole alsacienne. Les examens que nous faisons chaque semaine, alternativement



La famille Rieder et ses pensionnaires : à droite, assise, Mme Frédéric Rieder ; à sa droite, sa fille, Mme Edouard Marty ; entre elles deux, M. Marty.

dans chacune des deux sections, en présence des parents, des membres de notre Comité d'études, de toutes les personnes qui désirent y assister, permettent de juger des résultats de notre enseignement.

Un coup d'œil jeté sur nos récréations, sur nos mouvements, montre l'esprit de notre discipline, à laquelle nos professeurs président seuls avec un dévouement que je ne saurais assez louer.

L'internat proprement dit n'existe pas. Les enfants qu'on nous confie en assez grand nombre font partie de nos familles et de celles de nos professeurs. Ils y trouvent l'ordre et la régularité dans le travail, mais aussi une liberté ménagée avec prudence, salubre école d'indépendance et de responsabilité personnelles.

Pour tous enfin, externes et pensionnaires, des récréations fréquentes, beaucoup d'air, beaucoup de mouvement, des exercices nombreux et réguliers de gymnastique, d'escrime, de marche militaire, de maniement de fusil, entretiennent et développent la santé du corps, en même temps que leur manière de travailler assure la santé de l'esprit.

Nous espérons ainsi donner à la société de jeunes hommes chez lesquels l'esprit d'observation et de science aura été éveillé de bonne heure, qui auront appris à diriger par eux-mêmes leur travail et leur conduite, qui seront prêts, par conséquent, pour toutes les carrières, pour toutes les luttes de la vie.

■ LE GRAND COUP DE CHAPEAU DE PAUL BERT

Illustre savant, patriote notoire, ardent partisan de la laïcité et collaborateur direct de Jules Ferry, titulaire lui-même du portefeuille de l'Instruction publique dans le futur ministère Gambetta, Paul Bert est aussi l'un de orateurs les plus réputés de la Chambre

DISCOURS DE PAUL BERT

Mesdames, Messieurs, et vous surtout, mes enfants,

C'est bien malgré moi que je vous inflige un discours. Mais vous avez pu juger, par les paroles de votre excellent directeur, qu'il m'en a fait l'injonction formelle. Au moins, je tâcherai que ce que je vais vous dire ait le moins possible la forme solennelle du discours. Un vrai discours, avec exorde et péroraison sonore, ordre médité, gradations savantes, périodes éloquentes, serait ici mal à sa place.

Vous êtes venus, en famille, vous réjouir d'un grand succès de famille, dont vous êtes tous auteurs, fauteurs, coopérateurs ; et il convient de garder à cette fête ce que je ne sais quoi de discret et d'attendri qui sied aux fêtes de familles et caractérise leurs joies intimes.

Et vous avez raison de vous réjouir ! Pour ceux qui vous ont connus dans votre petit berceau de la rue des Ecoles, que de progrès ! que d'agrandissements ! quelle marche en avant ! C'est votre rêve réalisé ! *Hoc erat in votis* ; plus peut-être, et vous diriez volontiers avec Horace : Nous n'espérions pas tant ! *Modus agri non ita magnus...* Mais les dieux ont fait davantage ; c'est bien. Ne demandons rien de plus, sinon de savoir en jouir.

*Auctius atque
Di melius fecere : bene est. Nil amplius oro
Maia nate, nisi ut propria hæc mihi munera faxis.*

Et cependant, ainsi est faite l'humaine nature, que, au sein de votre succès, je ne sais quelle race de mélancolie douce se laisse deviner. Elle perceait tout à l'heure, dans le discours de votre cher et savant directeur. Si heureux qu'il se promette de l'être en ce petit palais, il ne parlait pas sans un soupir de ces modestes maisons, de ces « oasis de verdure », où l'Ecole a, sous sa direction, grandi, lutté, triomphé. Et votre sous-directeur, dont l'excessive modestie

cache mal une âme si tendre et si chaude... (*Vifs applaudissements.*) Oh ! ce n'est pas fini, vous allez applaudir encore — ... un esprit si fin et si sûr, demandez-lui s'il ne rêvera pas toujours à cette humble boutique où il a fondé l'Ecole alsacienne ; où il l'a, toute petite, bercée et choyée, et où il l'a entendue un jour dire : Père, la maison est trop étroite ; il faut sortir d'ici et chercher un logis plus vaste. (*Applaudissements.*) Demandez-lui si, lorsqu'il passe dans la rue des Ecoles, il ne jette pas de ce côté un regard attendri ? C'est la première chambrette du jeune ménage ; la fortune est venue, la famille a grandi ; on habite une bonne, vaste, commode et un peu luxueuse maison ; mais on ne peut penser au modeste nid sans avoir les larmes aux yeux. (*Nouveaux applaudissements.*)

Cela n'empêche pas d'être content et de le dire aux siens, à ses amis, à tout le monde. Mais d'ordinaire on fait ces confidences-là soi-même, et l'on n'en charge pas un étranger. Or, à mon grand regret, je ne suis ici qu'un étranger, ou pour mieux dire qu'un témoin. Aussi lorsqu'on m'a fait l'honneur de me proposer cette présidence, j'ai protesté ; j'aurais protesté encore bien davantage si j'avais connu, comme je la connais aujourd'hui, la liste des membres de votre Comité d'études. Elle commence par le nom de Bréal et finit par celui de Wurtz... (*Applaudissements.*) Et quant aux autres, ce qu'il y a de plus court à en dire, c'est qu'ils sont dignes d'être ainsi encadrés. (*Applaudissements.*) C'est à ces hommes éminents que revient l'honneur de votre succès ; c'était à l'un d'eux qu'il aurait fallu donner la joie suprême d'en proclamer ici les causes et les résultats. Il aurait eu bien autrement d'autorité que moi ; et puis, c'eût été justice.

J'ai dit tout cela à M. Rieder et à mon ami Friedel. Ils m'ont répondu des choses qui ne sont pas raisonnables... et que je ne pourrais pas répéter. Mais j'ai cru deviner qu'ils préféreraient que la vérité fût dite sur votre œuvre par quelqu'un qui n'y eût pas participé, et que ce ne fût pas un des triomphateurs, mais un simple spectateur qui chantât la victoire.

J'ai cru comprendre, en outre, qu'ils n'étaient pas fâchés qu'un homme public qui a défendu avec toute l'énergie dont il est capable les droits de l'Etat en matière d'enseignement... (*Vifs applaudissements.*)... vint rendre hommage aux expériences efficaces, exemplaires, probatoires, tentées et réussies par un établissement libre. Alors, comme je me sentais très honoré de l'offre, comme je ne cherchais qu'à me laisser convaincre, j'ai accepté, non pour les raisons qu'on m'a données, mais pour celles que je me suis données à moi-même. Voilà comme, avec un esprit un peu inventif, on arrive toujours à accorder aux autres ce que l'on désire soi-même. (*Rires et applaudissements.*)

Car, cet hommage, je suis heureux de vous le rendre comme homme public d'abord, ensuite comme membre et comme défenseur de l'enseignement de l'Etat, de notre grande Université. (*Vive approbation.*)

Oui, vous êtes un établissement d'enseignement véritablement libre. Vous êtes de ceux, si rares, qui, avec votre aînée l'Ecole Monge, dont je vois avec plaisir le directeur à côté de moi, fournissez un actif au bilan de cette loi funeste de 1850, dont le passif formidable se résume en un mot : séparation en deux camps hostiles de la jeunesse française. (*Applaudissements.*) Oui, vous étiez de ceux dont le souvenir et l'exemple gênaient et retenaient dans l'expression complète de leur pensée les hommes publics qui

s'écriaient dans des discussions récentes : « La liberté d'enseignement, elle n'a produit en politique que la discorde, en pédagogie que l'abaissement des études ! »

Car, bien au contraire de ceux qui s'efforcent, d'un effort qui serait criminel s'il était conscient, de couper la France en deux, vous, vous avez voulu rejoindre les deux moitiés de cette France séparée par une opération sanglante. Au lendemain de nos désastres, vous avez voulu recueillir les enfants qu'avait chassés l'orage, offrir un nid à ceux qui chantaient jadis sur le rameau brisé. Aux triomphateurs qui croient qu'il suffit de tracer sur la carte, d'une main victorieuse, une ligne jalonnée de sentinelles et de forteresses pour changer les cœurs et faire oublier la patrie, vous avez répondu en créant cet asile où des exilés volontaires entretiennent et attisent un feu sacré, et d'où vos regards, lorsqu'ils quittent le livre, se tournent tout d'abord du côté de l'Orient :

Et dulces vivens reminiscitur Argos.

Et il est arrivé, chose merveilleuse ! qu'en faisant œuvre de patriotes vous avez fait œuvre de pédagogues. Car, cette Ecole alsacienne, dont l'exemple a été de tant de poids pour déterminer la réforme de notre enseignement secondaire, elle a pris précisément pour modèle votre vieux Gymnase libre de Strasbourg. Si bien que notre chère Alsace, ne pouvant plus nous donner son sang ni sa richesse, nous donne encore sa pensée et son exemple.

Ainsi votre œuvre a peut-être dépassé vos prévisions, sinon vos désirs. Tant il est vrai qu'à ceux qui aiment profondément la patrie, tout le reste est donné par surcroît ! (*Applaudissements prolongés.*)

Cui, vous avez fait œuvre de pédagogues. Et avec quelle utilité ! quelle efficacité ! Ah ! l'Université a besoin d'établissements semblables aux vôtres. Vous n'êtes pas des concurrents voulant, comme on a osé le dire, lui disputer l'âme de la France ! Vous n'êtes pas, — vos statuts et vos actes en font foi, — des spéculateurs attirant et séduisant la jeunesse et les mères par de beaux ombrages, des réfectoires plantureux. Vous êtes des auxiliaires de l'Université, faisant pour elle des expériences qu'elle ne peut et peut-être ne doit pas tenter elle-même.

L'Université est comparable à un vaisseau de haut bord, portant, sous pavillon tricolore, l'avenir et l'honneur de la patrie. Quand il s'agit de manœuvrer parmi les hauts fonds et les récits des méthodes nouvelles, elle ne saurait s'aventurer, car elle tire beaucoup d'eau, et la responsabilité du commandant est trop grande. Elle a besoin de bateaux-pilotes légers et calant peu, qui peuvent aller partout, tâtant et jetant la sonde, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé le chenal navigable où peut s'engager la grande nef. Voilà l'office que vous avez fait, et — vous pouvez le dire avec orgueil — l'Université vous a suivis. Vous avez, elle et vous, fait votre devoir. (*Applaudissements.*) Maintenant, les chaloupes exploratrices, quand le chenal est trouvé, le navire les rappelle, les hisse à son bord et reprend ses matelots.

Vous, vous ne voulez pas être hissés, et vous avez raison. Vous voulez encore naviguer librement, et vous avez raison, doublement raison : d'abord, parce que, si l'Université vous doit beaucoup, vous ne lui devez pas grand-chose, car elle ne met guère de bonne grâce à vous fournir vos équipages. Et puis votre voyage n'est pas terminé, vos découvertes ne sont pas finies ; vous n'êtes pas au bout de



vos progrès, et vous cherchez encore, et vous trouverez encore, et vous chercherez toujours ! (*Applaudissements.*)

Et cependant vous avez déjà beaucoup trouvé, beaucoup innové. M. Rieder vient de vous faire, et avec une autorité sans pareille, l'exposé de vos découvertes, de vos tentatives heureuses. Le reprendre après lui serait une imprudence, peut-être une inconvenance. Je m'en garderai bien. Mais il est quelques points sur lesquels je crois devoir insister.

La plus importante de vos réformes pédagogiques, à coup sûr, c'est le retard apporté dans le début de l'étude des langues anciennes. Les enfants de neuf ans ne voient pas chez vous se dresser devant eux, dès l'entrée aux classes, le *Rosa*, *Rosae* et les conjugaisons rébarbatives. Avant de demander à vos élèves d'apprendre une langue qui n'existe plus, acte de résurrection qui exige de leur part ou le plus extraordinaire effort, ou le plus docile abandon de l'esprit, vous avez voulu que cet esprit fût déjà préparé et mûri par l'âge, par des études antérieures et surtout par celle d'une langue parlée. Car les langues sont faites pour être parlées ; et vouloir intéresser un enfant dès ses débuts à l'étude d'une langue qu'il ne parlera jamais, qu'il n'entendra jamais parler, dont il n'aura jamais d'autres témoins que les livres endormis aux rayons des bibliothèques, c'est comme si, en histoire naturelle, on voulait, avant de lui enseigner quoi que ce soit sur les animaux vivants, l'intéresser aux squelettes et aux fossiles qui peuplent les vitrines des musées. Commencez, au contraire, par lui décrire les mœurs des animaux vivants, donnez-lui des notions sur leur caractère, et tous ces restes informes s'animeront et sembleront aisément revivre sous ses yeux. (*Applaudissements.*)

Vous avez donc bien fait, et l'Université a bien fait de vous suivre dans cette voie. Mais voici ce qui me frappe surtout dans cette réforme. Je vous disais tout à l'heure qu'en faisant œuvre de patriotes vous aviez fait œuvre de pédagogues. Eh bien, ici, en faisant œuvre de pédagogues, il se trouve que vous avez fait œuvre de patriotes, je veux dire de démocrates. Tant il est exact que les grandes vérités sont placées sur les sommets d'où elles embrassent les horizons les plus divers.

Oui, vous avez fait œuvre de démocrates. Car, savez-vous quel a été dans le Conseil supérieur de l'Instruction publique, l'argument dominateur, l'argument vainqueur, je puis le dire, développé par les hommes qui considèrent particulièrement l'éducation publique au point de vue social et gouvernemental ? Le voici : l'introduction du latin, dès le début des classes au lycée, creuse un abîme entre l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire, entre les masses des enfants du peuple et ceux de la bourgeoisie. Comment l'élève distingué de nos écoles de village, lorsqu'il est au bout de ses études primaires, pourra-t-il entrer au collège et évoluer vers des régions sociales plus élevées ? Il a douze ou treize ans ; son âge le désigne pour la Sixième, et là il rencontrera des camarades qui, depuis deux ans, font du latin et même du grec. Peut-il les rattraper et marcher dorénavant avec eux d'un pas égal ? Non : il lui faut redescendre, lui grand garçon déjà, auprès des enfants de neuf ans, et il recule avec raison.

Ainsi, dans notre société démocratique, le recrutement des classes moyennes et supérieures est privé de ce contingent fourni par l'immense majorité de la nation ; contingent formidable et par le nombre et par la valeur, et dont, à bref délai, on va pouvoir apprécier la force.

Car, grâce à la réforme dont vous et l'Ecole Monge, que je vous associe en tous ces éloges, êtes les précurseurs, la forte instruction primaire de ces enfants d'élite leur permettra de prendre rang d'emblée avec les élèves de leur âge, et ensemble ils pourront commencer l'étude des langues mortes. Vous aurez comblé le fossé et rétabli les vraies conditions de l'égalité sociale, laquelle consiste non pas à promettre, mais à donner efficacement à chaque citoyen les moyens d'occuper dans la société le rang auquel il a droit par son intelligence et sa conduite. Et comment seraient-elles satisfaites si vous n'avez pas tout grand ouvert l'accès à l'instruction en proportion des mérites ?

Voilà donc un grand point, et c'est une bonne fortune que de voir les avantages pédagogiques coïncider ainsi avec les avantages politiques. Je m'en réjouis et m'en félicite avec vous. (*Applaudissements.*)

Il est une autre réforme sur laquelle je suis d'accord avec vous, et que l'Université a également empruntée à votre programme : c'est la grande part donnée aux sciences dans l'enseignement, même — je dirai surtout — dès les classes de début.

Vous avez parfaitement défini, monsieur le Directeur, le côté utile et pratique de l'enseignement des sciences. Vous dites avec une haute raison, dans votre dernier rapport annuel :

« Nos élèves doivent être prêts à entrer immédiatement dans « la vie pratique, ou du moins dans les études spéciales qui « pourraient les y mener en peu de temps. Sans cette « base solide, ils risqueraient d'être inférieurs, une fois arrivés au terme de leurs études classiques, aux jeunes gens « de leur âge qui seraient allés à un but moins élevé par « la route plus simple de l'enseignement primaire et de « l'enseignement spécial. Combien, en effet, n'a-t-on pas « vu de ces bacheliers de l'ancien système, qui, faute d'avoir « acquis dans leur enfance des notions usuelles nécessaires « à tous, n'ont été que des hommes inutiles et déclassés ? »

Et vous ajoutez avec non moins de sagesse :

« Pour avoir en eux l'étoffe d'hommes utiles et pratiques, « nos élèves n'en seront pas moins prêts à aborder les « études supérieures qui, par un chemin plus long et plus « difficile, les conduiront à cette culture générale, plus haute « et plus délicate, qui doit former l'élite intellectuelle de « la nation. »

Tout cela est très bien. Mais, pardonnez-moi de le dire, cela est incomplet. Si l'étude des sciences n'avait d'autre avantage que de permettre au jeune bachelier d'être plutôt prêt pour les exigences de la vie pratique, et de ne pas se laisser tout d'abord distancer dans le commerce, l'industrie, les finances, par les concurrents qui n'auraient pas reçu l'éducation classique, ce serait quelque chose, à coup sûr, mais le bénéfice serait médiocre ; et, en tout cas, ce n'est pas sa recherche qui a soutenu les défenseurs de l'enseignement scientifique dans une lutte qui n'a été ni sans difficulté, ni sans grandeur.

Non ; en plaçant l'étude des sciences naturelles et expérimentales au début de l'enseignement secondaire, en exigeant que les jeunes intelligences, dès leur réveil, contemplent le splendide spectacle des découvertes scientifiques, nous n'avons pas eu pour but principal de leur aplanir les difficultés pratiques de la vie. Non, ce que nous avons voulu, c'est perfectionner leurs sens, discipliner leur esprit,

exercer leur raison. Apprendre à bien voir, à voir juste, à ne voir que ce qui est, et à voir tout ce qui est, n'est pas chose facile : or, c'est là ce qu'enseignent, au plus haut degré, les sciences d'observation. Mettre de l'ordre dans les idées, placer chaque chose selon sa valeur, dans sa perspective vraie, n'est pas chose facile non plus : or, la méthode des sciences naturelles y habituera l'enfant. Prouver aux autres tout ce qu'on affirme soi-même, exiger des preuves pour les affirmations des autres, savoir même ce qu'est une preuve, est chose plus difficile encore : attendez tout, dans ce domaine, de la forte éducation des sciences physiques et chimiques, et ne craignez rien d'elles ; car c'est leur grandeur et leur force d'enseigner la non crédulité sans enseigner le scepticisme, ce suicide de la raison. (*Vifs applaudissements.*)

Voilà pourquoi nous avons voulu que l'enseignement des sciences pénétrât en toutes ses régions notre enseignement secondaire. Il ne s'agit pas de préparer plus vite, et plus tôt, des industriels ou des agriculteurs ; il ne s'agit même pas de faire de nos enfants des compteurs d'étamines, de pattes ou d'antennes, des nomenclateurs de réactions chimiques ; il s'agit de leur donner, si l'on peut ainsi parler, un instinct intellectuel particulier qu'ils appliqueront dans toutes les circonstances de leur vie, et qui résistera aux crédulités séduisantes, aux entraînements soudains des sentiments et des passions.

Et cela sans détruire, je dirai même sans affaiblir le sentiment et la passion. Quel triste perfectionnement ce serait que de fabriquer un homme dont le cœur ne battrait plus ! C'est pourquoi l'étude des sciences seules serait insuffisante et dangereuse : et c'est ici que l'étude des lettres reprend sa puissance et son rang suprême. Les sciences ne sont qu'éducatrices de l'esprit ; les lettres sont moralisatrices. Celles-là enseignent le vrai ; celles-ci le beau et le bon. Il faut leur alliance à toutes deux. (*Applaudissements.*)

Si vous me permettez de me rappeler que je suis physiologiste, je vous dirai : Les sciences sont comme le squelette dont la savante mécanique donne à la fois solidité et souplesse. Les lettres sont les muscles et la peau qui apportent la force, la forme, la beauté, la sensibilité. Sans les muscles et la peau, le squelette n'est qu'une sèche et inerte architecture ; sans le squelette, les muscles manquent de point d'appui, et les formes s'affaissent. Os, et muscles et peau, font l'être vivant supérieur, vigoureux, agile et délicat. Sciences et lettres formeront un esprit fort et discipliné, une imagination hardie et pondérée, un cœur généreux et prudent. (*Applaudissements.*)

Mais c'est trop insister sur ce point, et le temps me manque pour vous parler de vos autres réformes dans le domaine de l'enseignement. Cependant, il est un problème pédagogique que vous avez résolu avec trop de succès pour que je ne vous en félicite pas du fond du cœur.

Je veux parler de vos relations avec vos élèves, de votre discipline et de ses conséquences, vos récompenses et vos punitions. Ici vous êtes bien en avant de l'Université, et je ne sais vraiment quand elle vous suivra.

Et cependant qu'avez-vous donc fait, sinon introduit la méthode scientifique dans la discipline, à la place de l'empirisme dogmatique ? A l'absolu, qui s'impose par l'autorité et devant lequel l'élève se courbe, souvent avec de secrètes révoltes, vous avez substitué le relatif qui démontre et se fait accepter par la raison. Votre discipline est fondée non

sur la crainte du maître ou l'obéissance passive à la règle édictée, mais sur le culte du devoir, le respect de soi-même, le sentiment de la responsabilité et de la solidarité, la salutaire préoccupation du jugement des hommes sages. Et vous avez eu raison, car le maître passe, la règle s'efface, mais le souci de la dignité personnelle ne disparaîtra pas. (*Applaudissements.*)

Aussi, plus de punitions barbares et ridicules ; plus de retenues, de piquets, de pensums. La suppression des bonnes notes, la réprimande du directeur, accentuée s'il est nécessaire dans la famille qui se confond ainsi avec l'école, l'exclusion temporaire, enfin le renvoi pour les incorrigibles, voilà votre hiérarchie pénitentiaire. Et l'expérience a prouvé combien elle est efficace, car vous n'avez eu que bien rarement recours à l'éventualité dernière.

Mais ce que j'admire le plus en tout ceci, ce sont vos récompenses. Plus de concours, plus de prix ! Dans cette France où l'éducation publique semble prendre à plaisir de cultiver et de développer nos défauts naturels, vous avez eu les premiers le courage de supprimer cet appareil vaniteux et sonore. Vous ne vous livrez pas à la fabrication de ces petits monstres scolaires habiles à conquérir le prix de vers latins ou de thème grec, et incapables en toute autre matière. Chez vous le héros au jour des récompenses ne sera pas celui qu'auront favorisé des qualités brillantes ou des hasards heureux. Les dons spontanés de la nature ne suffisent pas, et il faut encore l'assiduité au devoir quotidien. L'ensemble des notes s'applique à toutes les branches du savoir, à tous les incidents de la vie scolaire. Vous ne vous efforcez pas d'établir une hiérarchie trop souvent illusoire, parfois injuste, toujours puérile. Et quand arrive le jour du jugement public, vous dites, avec une simplicité qui a sa grandeur : Ceux-ci ont *très bien* fait, ceux-ci ont *bien*, ceux-ci ont *assez bien* fait leur devoir.

Et vous atteignez ainsi un double résultat. D'abord, vous n'habituez pas l'enfant à croire qu'il suffit d'une rencontre heureuse, d'un effort passager, d'un succès d'un jour pour mériter d'être honoré entre tous ; mais vous lui enseignez qu'il faut l'action suivie et persistante, le bon vouloir et le bon agir de tous les instants. Ah ! si nous avions le temps et si c'était le lieu, combien il serait curieux de montrer comment et pourquoi votre méthode est celle des pays protestants, tandis que les concours et les prix, comme aussi la discipline autoritaire, appartiennent essentiellement au génie catholique ! Mais en passant sur ce point délicat, je demande à tout esprit sincère laquelle des deux méthodes est la plus juste, laquelle est la plus propre à former des citoyens laborieux et joyeusement serviteurs de la loi, laquelle constituera une société où le vrai mérite, où la vertu, pour prendre un mot qui a vieilli, conquerra le plus sûrement sa place ? (*Applaudissements.*)

En même temps, vous avez fait autre chose. Chez vous, l'enfant laborieux ne se sent pas, comme ailleurs, fatalement dépassé par l'élève brillant. Il sait que son mérite sera mesuré en partie à la peine qu'il se donne. Il sent qu'il est traité suivant la justice ; il ne se croit plus abandonné, il s'efforce, il arrive. De là, — comme aussi sans doute de votre discipline basée sur la raison — de là, résulte, je pense, cette allure joyeuse, cet air de gaieté et de santé de l'âme que j'ai souvent constaté et admiré chez vos jeunes enfants. Hélas ! j'ai tant vu d'écoles où l'on s'ennuie ! Mais la vôtre est là pour montrer que le bonheur vient du sentiment de la dignité se développant au sein de



la liberté et sous l'égide de la justice. (*Vifs applaudissements.*)

Que de choses j'aurais encore à vous dire ! Mais c'est déjà trop abuser. J'aurais aimé cependant à insister sur ce grand fait que vous, parmi lesquels on peut compter, je le sais, tant d'âmes profondément religieuses, pieuses même, vous avez été les premiers à éloigner résolument et entièrement de votre Ecole l'enseignement religieux. Vous avez laissé à chacun son rôle, sa compétence, sa responsabilité : au professeur laïque les vérités scientifiques et démontrables ; au prêtre, celles où la foi devient nécessaire. Et cette laïcisation que nous réclamons pour les écoles de l'Etat, vous n'y avez vu, comme nous, qu'une marque de respect pour la liberté de conscience et la sincérité des croyances. (*Applaudissements.*) Je voudrais que les hommes honnêtes et convaincus qui, à quelques pas d'ici, dans la salle dorée du Luxembourg, se sentent anxieux et hésitent à voter la loi si sage et si libérale déjà adoptée par la Chambre, vissent visiter votre école, interroger vos élèves et surtout leurs parents. Je voudrais que ma voix ait assez de force pour traverser l'espace, les adjurer de ne pas écouter les

bruyantes protestations où les convictions religieuses sont pour peu de chose, et d'apprécier à sa haute valeur l'expérience faite par l'Ecole alsacienne. (*Nouveaux applaudissements.*)

J'ai terminé, Messieurs, bien tard sans doute à votre gré ; mais votre bienveillance a été ma complice. Je ne voudrais pas cependant me taire sans relever ce qu'a dit votre excellent directeur du désintéressement des fondateurs, actionnaires et obligataires de votre chère Ecole. J'espère qu'elle n'aura pas besoin de faire appel à ces sentiments généreux. Je le désire, car il est nécessaire qu'une bonne action ne soit pas une mauvaise affaire. Cela est nécessaire pour l'exemple d'abord, pour la durée ensuite : car si l'on fonde avec le dévouement, on n'entretient qu'avec l'intérêt.

Mais quoi qu'il advienne, je veux les féliciter et les remercier, car ils ont bien mérité de ceux d'abord qui profitent de l'instruction ici donnée ; car ils ont bien mérité de l'Université, et, j'ose le dire comme homme public et représentant de la Nation, ils ont bien mérité de la patrie. (*Applaudissements prolongés.*)

■ « NOUS CHERCHERONS TOUJOURS. »

En février 1882, l'ensemble de la réforme ayant été votée par le Parlement, Rieder pouvait développer devant les membres de son conseil d'administration et du Comité d'études un sentiment d'autosatisfaction dont personne n'oserait lui tenir rigueur :

Messieurs,

L'année scolaire que nous terminons, la huitième de l'existence de l'Ecole alsacienne, est la première que nous ayons passée dans les nouveaux bâtiments inaugurés le 9 juin de l'année dernière. Nous nous sommes trouvés, pour la première fois, dans les conditions favorables d'une installation matérielle complète et commode. Nous avons pu nous développer et nous organiser librement. Nous sommes sortis ainsi de la période de formation pour entrer dans celle de notre constitution définitive.

Arrivés au point où nous sommes, nous pouvons jeter un regard de satisfaction sur les huit années de luttes, mais aussi de progrès constants que nous avons derrière nous. Malgré quelques difficultés que nous aurons sans doute encore à traverser, nous avons le droit aussi de considérer l'avenir avec confiance. Les appuis qui nous ont soutenus jusqu'ici ne nous feront pas défaut, et nous tâcherons, de notre côté, de justifier toujours la confiance qu'a inspirée notre méthode d'enseignement et d'éducation.

Les réformes entreprises et accomplies par l'Ecole alsacienne, dans le cadre modeste où nous les avons tentées, n'ont pas été sans exercer quelque action sur le grand mouvement qui a fini par amener en France une rénovation si complète de l'enseignement à tous ses degrés.

Elles ont réalisé et devancé même sur quelques points, sans bruit et simplement, mais d'une manière efficace, presque toutes les idées de progrès qui ont été énoncées dans les

principaux ouvrages publiés dans ces dernières années sur l'enseignement secondaire.

Elles sont d'accord avec la plupart des règles posées par le Conseil supérieur de l'Instruction publique pour servir de base aux nouveaux programmes de l'Université.

Elles ont passé presque toutes entières dans ces programmes eux-mêmes et nous avons eu la satisfaction de les entendre apprécier hautement par les hommes les plus autorisés qui puissent prononcer sur des questions de ce genre, par M. Paul Bert, dans l'admirable discours qu'il a tenu dans l'enceinte même de l'Ecole lors de l'inauguration de nos nouveaux bâtiments, tout récemment encore, par le ministre de l'Instruction publique lui-même, M. Jules Ferry, qui, à la tribune de la Chambre des députés, comme il l'avait fait jadis à celle du Sénat, a rappelé avec éloge l'utile initiative prise par l'Ecole alsacienne (1).

Je me hâte d'ajouter que nous sommes bien loin d'avoir la prétention d'être arrivés au but final de nos efforts. Bien au contraire ; nous sentons même souvent la nécessité de revenir sur des points que nous croyions acquis, et sur lesquels, ailleurs, l'expérience commence à peine. En un mot, nous cherchons encore et, sans doute, comme on nous l'a dit éloquentement, nous chercherons toujours.

(1) En reconnaissance des services rendus, Jules Ferry décida l'attribution d'une allocation à l'Ecole alsacienne pour la création de bourses d'études. Dès 1890, une subvention nationale sera versée régulièrement par tous les gouvernements successifs jusqu'en 1961, date à laquelle l'Ecole signa avec l'Etat le contrat d'association proposé par la loi d'aide à l'enseignement privé du 31 décembre 1959.